

Cher voyageur au Japon : Il est recommandé de souscrire une assurance de voyage à l'étranger

Une assurance voyage à l'étranger vous ferait vous sentir plus en sécurité, même dans les cas d'urgences, et vous pourriez apprécier votre voyage.

Les dépenses médicales peuvent être très coûteuses au Japon. Si l'assurance de voyage dont vous disposez couvrent suffisamment vos frais de traitements, vous pouvez recevoir des soins sans inquiétude.

Il est recommandé d'avoir une assurance de voyage à l'étranger avec des frais de déplacements pour des transferts dans des hôpitaux, interprétation médical, et service médical sans espèce.